

## Finale de la Coupe de France des Rallyes « Chalon 2018 »

Permis d'organisation FFSA n°512 du 03/07/2018

### ADDITIF ORGANISATION N°1

#### Adresses

Parc remorques : « Stade Léo Lagrange » rue **Pierre de Coubertin** - Chalon/Saône (art : 4.3.2.2P)

Zone déchargement voitures de course : rue **Georges Derrien** - Chalon/Saône

#### Programme- Horaire :

Conférence de presse jeudi 18/10/18 **annulée**

#### Art 1.1P Officiels

Directeur de Course Délégué ES :

M. Pierre GUELAUD absent excusé, est remplacé par M. Jacques LE GALL.

Commissaire Sportif

Ajouter : Mme Sandy DIVILEC Commissaire Sportif Stagiaire

Commissaire Technique :

M. Christian ALLOIN absent excusé n'est pas remplacé

Ajouter : M. Loïc BILLARD Commissaire Technique Stagiaire

Chargés des Relations avec les Concurrents :

Ajouter : M. Bernard SOUFFLET.



#### Art 4.3.3P Ravitaillement

Sur les sections 3 et 4 une station-service se trouve à Joncy entre ES 4-7 et 5-8

#### Art 5P Publicité

Publicité obligatoire :

1. Panneaux portières

- Veuve Ambal - Région BFC - Département Saône et Loire - Chalon/Saône - Le Grand Chalon

2. Plaque d'immatriculation

- Crédit Mutuel

Publicité facultative :

3. Bandeau pare-brise (art : 5.2 Finale de la CDF *non rachetable pour la Finale*)

- Igol côté G - Sodirac côté D

Le Comité d'Organisation